

Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels conformément à la Loi 25

Introduction, objet et portée

1. La présente politique explique comment s'effectuent la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation des renseignements personnels au sein la Clinique afin d'assurer le respect des exigences légales relatives à la protection des renseignements personnels. Cette politique s'adresse seulement aux Docteurs Michael Desbiens, Philippe Larivière, Raphaël Gagnon, Pierre-Marc Beaudoin et Janie Leblanc, chiropraticien.nes. Chacun des chiropraticien.nes cités précédemment est responsable des renseignements personnels de leurs propres patients et veille à se conformer à la présente politique.

Collecte, utilisation, communication, conservation et destruction des renseignements personnels

Collecte

2. **Fins de la collecte.** Les chiropraticien.nes cités précédemment collectent et utilisent les renseignements personnels nécessaires à l'exercice de leurs activités, notamment :
 - a. Au près de leurs patients,
 - i. La date d'ouverture du dossier ;
 - ii. Le nom du patient à sa naissance, son adresse, son numéro de téléphone, sa date de naissance et son sexe ;
 - iii. Une description sommaire des motifs de chaque consultation ;
 - iv. Les radiographies, le cas échéant, et les résultats de tous les autres examens du patient effectués ou demandés par le chiropraticien ;
 - v. Le diagnostic de l'état du patient ;
 - vi. Une description des services professionnels rendus et leur date ;
 - vii. Les recommandations faites au patient ;
 - viii. Les annotations, la correspondance et les autres documents relatifs aux services professionnels rendus au patient.
 - b. Au près de ses employés, fournisseurs et relations d'affaires,
 - i. Le prénom ;
 - ii. Le nom ;

- iii. Le titre professionnel ;
- iv. Le numéro de téléphone d'affaires ;
- v. Le numéro de téléphone cellulaire, le cas échéant (si fourni par la personne concernée) ;
- vi. L'adresse courriel professionnelle ;
- vii. L'adresse courriel personnelle, le cas échéant (si fournie par la personne concernée) ;
- viii. L'adresse postale professionnelle ;
- ix. Les renseignements financiers relatifs au paiement des salaires ou des honoraires.

Les chiropraticien.es de la Clinique pourraient recueillir tout autre renseignement personnel transmis par une personne au moyen de leur formulaire de contact sur leur site Internet ou d'une adresse courriel de la clinique ou des chiropraticien.es.

3. Les chiropraticien.es de la Clinique utilisent les services de GOREndezvous pour héberger les informations de ses patients afin de permettre de pouvoir prendre rendez-vous en ligne ainsi que pour recevoir vos rappels de rendez-vous. GOREndezvous conserve, divulgue et protège les renseignements personnels conformément à la version la plus récente de sa politique de confidentialité et conformément aux termes et conditions prévus au contrat conclu avec la Clinique. Ces renseignements personnels peuvent inclure votre nom complet, ainsi que votre courrier électronique, de même que tout renseignement mentionné à l'article 2a. de la présente politique. Vous avez le droit en tout temps de demander la rectification et le retrait de vos renseignements personnels conservés par GOREndezvous selon les modalités de sa politique de confidentialité.
4. **Méthode et source de la collecte.** Les renseignements personnels sont généralement recueillis par la Clinique et ses chiropraticien.nes directement auprès des personnes concernées et avec leur consentement. La Clinique et ses chiropraticien.nes peuvent recueillir des renseignements personnels à l'insu et sans le consentement de la personne concernée dans des circonstances limitées et autorisées par la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.

Communication

5. **Général.** La Clinique et ses chiropraticien.nes ne communiquent aucun renseignement personnel qu'ils détiennent à un tiers sans le consentement de la personne visée par le renseignement personnel sauf si :
 - a. Il s'agit de coordonnées d'affaires dont la communication est raisonnable dans le cadre de leurs activités ;
 - b. La transmission du renseignement sans aviser la personne concernée est requise pour que la Clinique ou ses chiropraticien.nes se conforment à leurs obligations légales ;
 - c. La transmission du renseignement sans aviser la personne concernée est requise pour éviter un préjudice sérieux à la personne visée par le renseignement.
6. **Communication à un fournisseur de la Clinique et de ses chiropraticien.nes.** La Clinique et ses chiropraticien.nes ne peuvent communiquer de renseignements personnels à un fournisseur de services à moins que le traitement des renseignements personnels ne soit régi par un contrat approprié approuvé par la personne responsable de la protection des renseignements personnels.
7. **Communication à l'extérieur du Québec.** La Clinique et ses chiropraticien.nes ne communiquent généralement pas de renseignements personnels à l'extérieur du Québec. Advenant que ce soit le cas, et avant de communiquer des renseignements personnels à l'extérieur du Québec (incluant dans une autre province canadienne), la Clinique et ses chiropraticien.nes doivent s'assurer que les renseignements personnels communiqués bénéficieront d'une protection adéquate.

Conservation et destruction

8. Les renseignements personnels informatisés détenus par la Clinique et ses chiropraticien.nes sont conservés au moyen d'une base de données protégée par des mesures de sécurité informatique et organisationnelle raisonnables.

9. La Clinique et ses chiropraticien.nes conservent les renseignements personnels qu'ils détiennent pendant une durée de sept années après leur dernière utilisation sauf lorsqu'une durée de conservation différente est prévue par la loi.
10. Après l'expiration de leur délai de conservation, les renseignements personnels sont détruits à moins que des limitations sur le plan informatique ne forcent leur conservation ou à moins qu'ils ne soient transmis à une personne ou à un organisme qui les utilisera sous forme dénominalisée à des fins d'étude, de recherche ou de statistique.

Sécurité des renseignements personnels

11. La Clinique et ses chiropraticien.nes prennent des mesures de sécurité raisonnables pour protéger les renseignements personnels sous sa responsabilité.
12. **Accès limité.** Les membres du personnel de la Clinique et de ses chiropraticien.nes ne peuvent accéder qu'aux renseignements personnels dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions.
13. **Mesures de sécurité physiques.** Le personnel de la Clinique et les chiropraticien.nes prennent les mesures nécessaires pour protéger les documents physiques qui contiennent des renseignements personnels.
14. **Mesures de sécurité technologiques.** Le personnel de la Clinique et les chiropraticien.es doivent notamment se conformer aux mesures de sécurité suivantes :
 - a. Utiliser un mot de passe pour accéder aux bases de données contenant les renseignements personnels et ;
 - b. Retirer l'accès et modifier les mots de passe lors d'un changement de personnel.

Accès aux renseignements personnels et rectification

15. Les renseignements personnels recueillis par la Clinique sont accessibles à sa principale place d'affaires. La personne concernée par ces renseignements peut y accéder sur demande en ligne à l'adresse courriel polycliniquetefoy@gmail.com ou par la poste.

16. La Clinique répond aux demandes des personnes qui souhaitent accéder aux renseignements personnels que la Clinique détient à leur sujet, en leur donnant accès à ces renseignements, en les rectifiant lorsqu'ils sont inexacts ou incomplets, en assurant leur portabilité le cas échéant ou en les détruisant lorsque leur conservation n'est plus nécessaire.
17. Une personne concernée par un renseignement personnel détenu par la Clinique peut lui demander de :
 - a. Confirmer l'existence du renseignement et d'en transmettre une copie, à elle ou à toute personne qu'elle autorise ;
 - b. Rectifier les renseignements inexacts, incomplets, équivoques ou encore ceux qui sont collectés, communiqués ou conservés d'une manière qui n'est pas autorisée par la présente politique ou par une loi;
 - c. Supprimer les renseignements périmés ou non pertinents.

Gouvernance

Responsables de la protection des renseignements personnels

18. Les Dr Michael Desbiens, Raphaël Gagnon, Philippe Larivière, Janie Leblanc et Pierre-Marc Beaudoin, chiropraticien.nes, sont responsables de la protection de renseignements personnels de leurs propres patients. Ils peuvent être contactés à l'adresse courriel ou à l'adresse postale suivante : 2789, chemin Ste-Foy, Québec (Qc), G1V 1V9.

Rôles et responsabilités des membres du personnel

19. Tous les employés de la Clinique sont tenus de respecter la présente politique, ainsi que les lois, règlements et obligations contractuelles applicables lorsqu'ils traitent, utilisent ou communiquent des renseignements personnels détenus par la Clinique (ou par le chiropraticien).

Plaintes

20. Toute personne peut porter plainte concernant la protection des renseignements personnels détenus par la Clinique en s'adressant aux responsables de la protection des renseignements personnels à l'adresse courriel ou à l'adresse postale mentionnée au paragraphe 18 de cette politique.

21. Les responsables de la protection des renseignements personnels doivent répondre au plaignant dans les 30 jours de la réception d'une plainte.

Incidents de confidentialité

22. Advenant un incident de confidentialité, la Clinique s'engage à :
- a. identifier la cause de l'incident ;
 - b. remédier à l'incident ;
 - c. diminuer les risques qu'un préjudice soit causé et ;
 - d. éviter que de nouveaux incidents de même nature se produisent.

Registre des incidents de confidentialité

23. Les responsables de la protection des renseignements personnels tiennent un registre des incidents de confidentialité.

Questions

24. Toute question relative à la présente politique devrait être transmise aux responsables de la protection des renseignements personnels de la Clinique à l'adresse courriel polycliniquestefoy@gmail.com, ou à l'adresse postale 2789, chemin Ste-Foy, Québec (Qc), G1V 1V9.

Date de la politique : 22 septembre 2023